

ETAT DES LIEUX DU PLAN COMPTABLE DE L'ETAT ET CELUI DES HOPITAUX

Pan comptable de l'Etat		Plans comptables des hôpitaux		Observations
CLASSE 1- COMPTES DE CAPITAUX				
Compte	Libellé	Compte	Libellé	
10	DOTATIONS	10	CAPITAL	
1010000	Dotations			
1013100	Comptes d'intégration des immobilisations	105	Fonds de dotation	- Dans le plan comptable de l'Etat, la subdivision 10 de la classe 1 est libellé dotations alors que pour les hôpitaux, la subdivision 10 concerne le capital ;
106	Ecart d'équivalence			
1060000	Correction sur exercice antérieur			
1061100	Ecart d'équivalence sur les titres de participation – intérieur			- Pour la subdivision 10 de la classe 1, les hôpitaux disposent seulement le sous compte 105 fonds de dotation.
1062100	Ecart d'équivalence sur les titres de participation – Extérieur			
11	REPORT A NOUVEAU	-		
1100000	Report à nouveau créditeur			
1190000	Report à nouveau débiteur			
12	12 ESULTAT DE L'EXERCICE	12	RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU	Les hôpitaux ne disposent pas la subdivision 11.
1200000	Résultat de l'exercice	120	Report à nouveau	Dans le plan comptable de l'Etat, on a le compte 12 résultat de l'exercice. Le report à nouveau est à part sur le compte 11.
		125	Résultat net de l'exercice	Quant aux hôpitaux, on a la subdivision 12 résultat et report à nouveau scindée en sous comptes

					120 report à nouveau et 125 Résultat net de l'exercice.
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-		AUTRES ELEMENTS DE CAPITAUX PROPRES	Dans le plan comptable de l'Etat, la subdivision 13 représente les subventions d'investissement, tandis que pour les hôpitaux, cette subdivision représente les autres éléments de capitaux propres dont les écarts de conversion, de réévaluation et d'évaluation.
131	Subventions d'équipement bilatéral	131		Ecart de conversion	-Le sous compte 1310000 représente les Subventions d'équipement bilatéral, tandis que dans le plan comptable national révisé utilisé par les hôpitaux, ce sous compte représente les écarts de conversion ;
132	Subventions d'équipement des organisations internationales	132		Ecart de réévaluation	-Le sous compte 1320000 représente les Subventions d'équipement des organisations internationales, tandis que dans le plan comptable national révisé utilisé par les hôpitaux, ce sous compte représente écarts de réévaluation ;
133	Subventions pour l'amortissement de la dette en capital	133		Ecart d'évaluation	-Le sous compte 1330000 représente les Subventions d'équipement des organisations internationales, tandis que dans le plan comptable national révisé utilisé par les hôpitaux, ce sous compte représente écarts de réévaluation ;
1331	PTE			-	
1331000	PTE			-	
1338	Autres			-	
1338000	Autres			-	
-		14		138 Autres profits et pertes non comptabilisés en résultat	
				Passifs non courants : charges et produits différés	La subdivision 14 Passifs non courants : charges et produits différés ne fait pas partie du plan comptable de l'Etat, cette dernière se trouve dans le plan comptable

					national révisé utilisé par les hôpitaux.
-	-			141	Subventions d'équipement
-	-			142	Autres subventions d'investissements
-	-			143	Impôts différés actif
-	-			144	Impôts différés passif
-	-			148	Autres produits et charges différés
16	EMPRUNTS AU TITRE DE LA DETTE INTERIEURE			-	Cette subdivision 16 emprunts au titre de la dette intérieure n'existe pas dans le plan comptable national révisé utilisé par les hôpitaux.
161	Dettes envers la Banque Centrale				
162	Bons du Trésor				
163	Obligations				
164	Dépôts et cautionnements reçus à plus d'un an				
168	Autres dettes, dettes fournisseurs contractualisés				
17	EMPRUNTS AU TITRE DE LA DETTE EXTERIEURE			-	Cette subdivision 17 emprunts au titre de la dette extérieure n'existe pas pour les capitaux

171	Crédits d'appui budgétaire				
172	Crédits de développement (projets sur financements extérieurs)				
173	Crédits rétrocédés				
174	Arriérés de la dette extérieure				
179	Effet valeur de la dette extérieure lié à la Dépréciation				
CLASSE 2: IMMOBILISATIONS					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET ASSIMILÉS		
201	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES(ETUDES)	203	Frais de développement		Les sous comptes de la subdivision 20 immobilisations incorporelles, sont différents dans le plan comptable de l'Etat et dans celui utilisé par les capitaux: La comparaison est impossible.
202	Brevets, licences et droits similaires	204	Logiciels informatiques		
		208	Autres immobilisations incorporelles		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21	TERRAINS		La subdivision 21 se libelle « immobilisations corporelles » dans le plan comptable de l'Etat tandis que dans celui utilisé par les hôpitaux, elle se libelle « terrains »
211	Terrains, gisements et autres actifs naturels	211	Terrains de construction et chantiers		
212	Constructions				
213	Infrastructures				

214	Matériel, machines & équipements					
22	STOCKS	22	IMMOBILISATION CORPORELLE			Dans le plan comptable de l'Etat, la subdivision 22 concerne les stocks, tandis que dans le plan comptable national révisé utilisé par les hôpitaux, cette subdivision concerne les immobilisations corporelles.
221	Stocks stratégiques	221	Constructions			Le sous compte 221 se libelle Stocks stratégiques dans le plan comptable de l'Etat, tandis que dans celui utilisé par les hôpitaux, le sous compte 221 concerne les constructions.
		222	Travaux de mise en valeur des terrains			Il est impossible de faire une confrontation pour cette subdivision 22.
		223	Travaux d'aménagement des plantations (actifs biologiques)			
		224	Mobilier			
		225	Machines et autres matériels			
		226	Agencements, aménagements et installations			
		227	Immobilisations animales (actifs biologiques)			
		229	Autres immobilisations corporelles			

		254	Avances consenties à plus d'un an Créances sur clients à plus d'un an et effets à recevoir à plus d'un an	
		257	Dépôts et cautionnements à plus d'un an	
		258	Intérêts courus non échus	
			Créances sur contrats de location financement	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	23	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	
231	Immobilisations corporelles en cours	231	Immobilisations en cours de constructions	Le sous compte 231 concerne les Immobilisations corporelles en cours dans le plan comptable de l'Etat, tandis que dans le plan comptable utilisé par les hôpitaux, le même sous compte s'intitule Immobilisations en cours de constructions.
238	Avances et acomptes sur immobilisations corporelles (marchés publics)	232 235	Immobilisations en cours de route Autres immobilisations en cours	
25	PRETS & AUTRES CREANCES A PLUS D'UN AN	25	PRETS ET AUTRES CREANCES A LONG ET MOYEN TERME	
251	Prêts r ^é trocedés	251	Prêts à plus d'un an	
252	Avances consenties à plus d'un an	252		
		253		
252	Prêts et avances consenties à plus d'un an			
26	TITRES & PARTICIPATIONS	26	Titres et autres instruments financiers non courants	

261	Participations au capital	261	Participations et créances rattachées	
		263	Participations mises en équivalence	
		265	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	
		268	Autres immobilisations financières	
		269	Versements à effectuer sur titres non libérés	
27	RESSOURCES TRANSFEREES AUX PROJETS SUR FINANCEMENTS EXTERIEURS	-	-	La subdivision 27 de la classe 2 n'existe pour les hôpitaux
2710000	Contrepartie nationale (1)			
2720000	Tirages sur emprunts (2)			
2730000	Tirages sur dons (3)			
28	AMORTISSEMENTS	28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	Le compte principal 28 concerne les « amortissements » dans le plan comptable de l'Etat, tandis que dans le plan comptable utilisé par les hôpitaux, ce compte s'intitule « amortissements des immobilisations »
	282 Amortissement des bâtiments	280	Amortissements sur immobilisations incorporelles et assimilés	Le sous compte 282 de la subdivision 28 amortissements dans le plan comptable de l'Etat représente l'amortissement des bâtiments tandis que le même sous
		281	Amortissements des terrains	

		282	Amortissements des autres immobilisations corporelles	compte concerne « les amortissements des autres immobilisations corporelles » dans le plan comptable utilisé par les hôpitaux.
-	-	29	DEPRECIATION SUR ACTIFS NON COURANTS	Le sous compte 29 n'existe pas dans le plan comptable de l'Etat d'où l'inexistence des sous comptes de cette subdivision dans le plan comptable de l'Etat.
		290	Dépréciation des immobilisations incorporelles	
		291	Dépréciation des terrains	
		292	Dépréciation des autres immobilisations corporelles	
		293	Dépréciation des immobilisations corporelles en cours	
		294	Dépréciation des avances et acomptes sur commande d'immobilisation en cours	
		295	Dépréciation des prêts et autres créances à long et moyen terme	
		296	Dépréciation des participations	
		297	Dépréciation des autres actifs financiers non courants	

CLASSE 3 : COMPTES DE LIAISON INTERNE		CLASSE 3 : COMPTES DE STOCKS ET EN-COURS		La classe 3 s'intitule « compte de liaison interne » dans le plan comptable de l'Etat alors que dans celui utilisé par les hôpitaux, la classe 3 est libellée « comptes des stocks et en-cours » et par conséquent, aucun point commun pour les comptes de cette classe 3 dans les deux plans comptables.
-	-	30	MARCHANDISES	
3113345	Transfert de fonds de compte douane hors Bujumbura en devise	31	Matières et fournitures	
		36	Produits et travaux en cours	
		37	Achats stockés et frais sur achats	
		38	Stocks en cours de route, en consignation ou à réceptionner	
39	TRANSFERT DE FONDS	39	Dépréciation des stocks	
391	Transfert de fonds de comptables			

3911	Transfert de fonds de comptables en BIF			
3912	Transfert de fonds en devise			
3913	Transfert de fonds en BIF des comptes ouverts dans les banques commerciales			
3914	Transfert de fonds des comptes banques vers les comptes spéciaux			
392	Transfert de fonds des s/c ouvert à la BRB vers le CGT			
393	Transferts de fonds du CPE vers les comptables			
394	Transfert de fonds entre comptables			
399	Différence sur la balance d'entrée			
CLASSE 4 : COMPTES DE TIERS ET DE REGULARISATION		CLASSE 4 : COMPTES DE TIERS		
40	FOURNISSEURS ET CREANCIERS	40	Fournisseurs et comptes rattachés	Le sous compte 40 s'intitule fournisseurs et créanciers dans le plan comptable de l'Etat alors que dans le plan comptable national utilisé par les hôpitaux, le libellé du

401					compte 40 est fournisseurs et comptes rattachés.
402	Fournisseurs				Les sous comptes 401 et 402 pour les deux plans comptables se libellent presque de la même façon.
403	Fournisseurs - immobilisations Emprunts - dette extérieure	401 402		Fournisseurs ordinaires, Fournisseurs d'immobilisations,	-pour le sous compte 404, il s'agit de « emprunts et dette intérieure » dans le plan comptable de l'Etat, alors que le même sous compte concerne les « fournisseurs-effet à payer dans le plan comptable national utilisé par les hôpitaux.
404	Emprunts - dette intérieure	404		Fournisseurs – Effets à payer	-S'agissant du sous compte 408, il est libellé « autres créanciers dans le plan comptable de l'Etat, et fournisseurs débiteurs dans le plan comptable national utilisé par les hôpitaux.
408	Autres créanciers	407		Fournisseurs, factures à recevoir	
409	Fournisseurs-débiteurs	408		Fournisseurs débiteurs	
41	REDEVABLES	41		Clients	
411	Redevables impôt	411 412 414 417 418		Clients ordinaires, Clients douteux, Clients - effets à recevoir Clients – Factures à établir Clients créditeurs	Le compte 41 s'intitule « redevables » dans le plan comptable de l'Etat alors que ce même compte s'intitule « clients » dans le plan comptable national utilisé par les hôpitaux Le sous compte 411 dans le plan comptable de l'Etat concerne les « redevables impôt », alors que le même sous compte représente les « clients ordinaires » dans le plan comptable national utilisé par les hôpitaux. D'où l'impossibilité de faire une comparaison pour la subdivision « 41 » pour le plan

						comptable de l'Etat et celui utilisé par les hôpitaux.
42	PERSONNEL ET CHARGES			42 Personnel		Pour le compte 42, il est libellé différemment dans le plan comptable de l'Etat et dans le plan comptable national utilisé par les hôpitaux.
421	Salaires - pensions et indemnités	421		Personnel, rémunérations dues		Les sous comptes de la subdivision 42 sont libellés différemment
422	Retenues pour contributions sociales	422		Avances et acomptes au personnel		A titre d'exemple, le sous compte 422 concerne les retenues pour contributions sociales dans le plan comptable de l'Etat alors que dans celui utilisé par les hôpitaux, le même sous compte représente les avances et acomptes au personnel.
427	Autres retenues sur salaires	423		Oppositions sur traitements et salaires,		
		425		Compte courant du personnel		
		429		Personnel, charges à payer et autres créances ou dettes		
43	CORRESPONDANTS ET COMPTES RATTACHES	-		-		La subdivision 43 n'existe pas dans le plan comptable national utilisé par les hôpitaux.
44	ETAT ET SERVICES PUBLICS	-		-		La subdivision 44 n'existe pas dans le plan comptable national utilisé par les hôpitaux.
441	Projets de développement					
442	Services publics autonomes					
443	Services publics non autonomes (PP, SM, AP)					
45	RESSOURCES UTILISEES DIRECTEMENT PAR LES PROJETS SUR FINANCEMENT EXTERIEUR	45		Organismes sociaux		Le compte 45 représente les ressources utilisées directement par les projets sur financement extérieur
4510000	Tirages sur emprunts					

4520000	Tirages sur dons				
46	DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS			46	46
461	Déficits des comptables				Même libellé pour la subdivision 46 dans les deux plans comptables, mais les sous comptes concernent les déficits des comptables dans le plan comptable de l'Etat ce qui n'est pas le même cas pour le plan comptable national utilisé par les hôpitaux qui concerne les comptes rattachés aux comptes fournisseurs ou clients pour les créditeurs et débiteurs divers.
4611	Déficits des comptables des Impôts				
4613	Déficits des receveurs des Douanes				
4614	Comptables provinciaux Comptabilités spécialisées				
462	Consignations et dépôts à court terme			462	
4621	Cautions ordinaires				Les libellés pour les sous comptes ne sont pas exactement les mêmes dans les deux plans comptables, de l'Etat et celui utilisé par les hôpitaux.
4622	Cautions sur marchés publics				
4623	Consignations traitement				
4624	Consignations sur paiement partiel				
4628	Autres consignations et dépôts à court terme			463	
					Dépôts et cautionnements versés à moins d'un an
					Dépôts et cautionnements reçus à moins d'un an

466	Excédents de versement	466	Créances sur cessions d'actifs	
467	Autres débiteurs et créditeurs divers	467	Opérations effectuées pour le compte des tiers	
4671	Créditeurs divers			
4672	Débiteurs divers			
4686	Charges à payer	468	Autres créditeurs divers	
4687	Produits à recevoir	469	Autres débiteurs divers	
47	COMPTES TRANSITOIRES OU D'ATTENTE	47	COMPTES DE REGULARISATION	Le compte 47 s'intitule comptes transitoires ou d'attente dans le plan comptable de l'Etat alors que dans celui utilisé par les hôpitaux, ce compte concerne les comptes de régularisations.
471	Recettes à classer ou à régulariser	471	Comptes de régularisation actif	Le sous compte 471 se libelle indifféremment dans les deux plans comptables.
4711	Recettes perçues avant émission des titres			-471 Recettes à classer ou à régulariser dans le plan comptable de l'Etat
4713	Recettes à imputer - Direction des impôts			-471 Comptes de régularisation actif dans le plan comptable national utilisé par les hôpitaux.
4718	Autres recettes à régulariser			
472	Dépenses à classer ou à régulariser	-	-	

4721	Dépenses sans ordonnancement préalable - débits d'office BRB				
4722	Dépenses sans ordonnancement préalable - débits d'office - pertes de change				
4724	DSOP - décision ministérielle individuelle				
4725	DSOP - émission des chèques sur le Trésor				
4727	Double paiement à régulariser				
4728	Autres dépenses à régulariser				
473	Transferts de trésorerie aux fonds spéciaux à régulariser				Inexistence du sous compte 473 dans le plan comptable national utilisé par les hôpitaux.
4731000	Fonds routier national				
4732000	Fonds redevance informatique				
4733000	Fonds de lutte contre la fraude				
4734000	Fonds redevance sur attestations fiscales				
4735000	Fonds non encore affecté				
4736000	Fonds TVA				

474	Transferts des fonds de l'impôt locatifs	-	-	-	Inexistence du sous compte 474 dans le plan comptable national utilisé par les hôpitaux.
-	-	475	Comptes de régularisation passif	Inexistence du sous compte 475 dans le plan comptable de l'Etat.	
476	4741000 Transferts des fonds de l'impôt locatifs par l'OBR vers les communes				
4760000	Différences de conversion - actif	-	-		
477	Différences de conversion - actif	-	-		
48	COMPTES DE REGULARISATION		48 Comptes d'attente et transitoires	Libellés différents -Compte 48 Compte de régularisation dans le plan comptable de l'Etat -compte 48 Comptes d'attente et transitoires dans le plan comptable national utilisé par les capitaux.	
481	Recettes à recouvrer constatées d'avance - impôts				
486	Charges constatées d'avance				
487	Produits constatés d'avance				
-	-	49	Dépréciation sur créances de l'actif courant	Le compte 49 n'existe pas dans le plan comptable de l'Etat.	
CLASSE 5 : COMPTES FINANCIERS		CLASSE 5 : COMPTES FINANCIERS			
51	BANQUES	-	-	Le compte 51 n'apparaît pas dans le plan comptable national utilisé par les hôpitaux.	

511	Comptes du Trésor à la BRB				
512	Comptes des comptables publics à la BRB				
513	Comptes du RGE dans les banques commerciales				
514	Comptes du RGE dans les banques commerciales sur paiement électronique				
519	Avances courantes de la BRB				
52	TITRES DE PAIEMENT EMIS				
521	Sur le compte du Trésor à la BRB				Le compte 52 n'apparaît pas dans le plan comptable national utilisé par les hôpitaux.
523	Titres émis sur les caisses des comptables				
524	Virements rejetés				
53	CHEQUES A L'ENCAISSEMENT				
532	Chèques à l'encaissement en devise				Le compte 53 n'apparaît pas dans le plan comptable national utilisé par les hôpitaux.
534	Chèques impayés				
54	CAISSES DES COMPTABLES				
541	Caisses en BIF des comptables				Le compte 54 n'apparaît pas dans le plan comptable national utilisé par les hôpitaux.
542	Caisses en devises des comptables				

55	CAISSES DES REGISSEURS D'AVANCES	55	CHEQUES ET COUPONS A ENCAISSER	Le compte 55 est libellé différemment dans les deux plans comptables.
-	-	551	Chèques à encaisser	
56	CHEQUES SPECIAUX DU TRESOR EMIS		56 Banques	Le compte 56 est libellé différemment dans les deux plans comptables
5610000	Compensations			
5620000	Exonération			
-	-	57	Caisse	Le compte 57 n'existe pas dans le plan comptable de l'Etat.
		571	Caisse recette	
		572	Caisse dépense	
58	VIREMENTS INTERNES		58 Virements internes	Même libellé dans les deux plans comptables.
5810000	Virements entre comptes du Trésor à la BRB	-	-	Inexistence des sous comptes 581 et 582 dans le plan comptable national utilisé par les hôpitaux.
5820000	Virements entre comptables et comptes de l'OBR dans les banques commerciales	-	-	
CLASSE 6 : COMPTES DE CHARGES		CLASSE 6 : COMPTES DE CHARGES		
-	-	60	Coûts des stocks vendus	Le compte 60 n'existe pas dans le plan comptable de l'Etat.
		601	Coûts des marchandises vendues	
61	Rémunérations des salariés	61	Matières et fournitures consommées	Les libellés sont différents dans les deux plans comptables pour le compte 61.

611	Rémunérations des sous statuts				
612	Rémunérations des sous contrats				
613	Vacataires, contractuels, journaliers et occasionnels				
614	Indemnités particulières – pouvoirs publics				
615	Primes et indemnités diverses				
616	Contributions sociales				
62	Services extérieurs	62	Transports consommés		Les libellés ne sont pas les mêmes dans les deux plans comptables. -Le Compte 62 Services extérieurs dans le plan comptable de l'Etat -Le compte 62 Transports consommés dans le plan comptable national utilisé par les hôpitaux.

621	Allocations et subsides	621	Transports sur ventes	
622	Frais de formation du personnel et frais de mission	622	Transports et déplacements tiers non salariés	
623	Frais de relations publiques, publicité et intendance	623	Transports et déplacements concernant le personnel	
624	Contrats de prestation de services & abonnements	624	Transports collectifs du personnel	
625	Locations	628	Autres frais de transport et déplacement	
626	Entretiens & réparations			
627	Assurances			
	Frais d'honoraires, d'actes et d'assistance technique			
63	ACHATS		63 autres services consommés	Les libellés pour le compte 63 sont différents dans les deux plans comptables
631	Fournitures de biens		631 Loyers et charges locatives	Les sous comptes sont libellés différemment.
632	Fournitures administratives		• 632 Entretien et réparation	
633	Fournitures de vêtements		• 633 Honoraires et assimilés	
			• 634 Achats de services extérieurs	
			• 635 Commissions et courtages sur ventes	
634	Petit matériel, mobilier et équipement		• 636 Sous-traitance générale	
			• 637 Assurances	
			• 638 Autres services consommés	
635	Energie et eau		• 639 Rabais, remises, ristournes et escomptes obtenus.	

	CHARGES FINANCIERES		64 autres charges de gestion courante	Les libellés sont différents
64				
641	Intérêts sur emprunts extérieurs		641 Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	
642	Intérêts sur emprunts intérieurs		• 644 Rémunérations des administrateurs	
644	Pertes de change		• 645 Dons, libéralités et subventions accordées, cotisations versées,	
648	Autres charges financières		• 646 Moins-values sur cessions d'actifs immobilisés	
65	Subventions aux sociétés		• 647 Pertes sur créances irrécouvrables,	
651	Subventions aux sociétés publiques		• 648 Quote-part de résultat sur opérations faites en commun	Les libellés sont différents pour le compte 65 et ses subdivisions.
652	Subventions aux sociétés privées		• 649 Pertes diverses	
653	Subventions aux collectivités territoriales		65 Charges de personnel	
66	ALLOCATIONS - CONTRIBUTIONS ET EXONERATIONS		651 Rémunérations directes	
661	Allocations et subsides		• 652 Indemnités de logement	
662	Allocations aux services ministériels (2)		• 653 Prestations familiales	
663			• 654 Charges sociales	
			• 655 Indemnités de fin de contrat	
			• 656 Autres avantages et indemnités au personnel	
			66 Impôts, taxes et versements assimilés	Les libellés sont différents pour le compte 66 et ses subdivisions.
			• 661 Impôts sur les revenus locatifs	
			• 662 Impôts réels	
			• 664 Impôts sur les revenus mobiliers	
			• 668 Douanes et taxes assimilés	
			• 669 Autres impôts et taxes	

					utilisé par les hôpitaux, ce compte n'existe pas.
721	Revenus de la propriété				
722	Ventes de biens et services				
723	Droits administratifs				
724	Amendes et pénalités				
728	Autres produits non fiscaux				
73	DONS			73 Production immobilisée	Les libellés sont différents pour la subdivision 73 dans les deux plans comptables.
731	Dons budgétaires (1)				
732	Dons sur projets avec financements extérieurs (2)				
74	PRODUITS FINANCIERS			74 Produits et profits divers	Les libellés sont différents pour la subdivision 74.
741	Intérêts des prêts et avances	745		Quote-part subventions d'investissement	
744	Gains de change				
748	Autres produits financiers	749		Autres produits et profits divers	
76	IMPOTS & TAXES EXONERES			76 Subventions d'exploitation	Les libellés sont différents pour la subdivision 76.
764	Impôts sur les biens & services exonérés				
765	Impôts sur le commerce extérieur exonéré				
-	-	77		Produits financiers	Le compte 77 n'existe pas dans le plan comptable de l'Etat.
		772		Ecart d'évaluation sur instruments financiers – Plus-values	
		774		Intérêts bancaires sur opérations de financement	

	779		Autres produits financiers Reprises sur dépréciations et provisions	Les libellés sont différents pour la subdivision 78.
78	PRODUITS EXCEPTIONNELS	78		
781	Cessions d'actifs immobilisés			
7820000	Produit de la liquidation des entreprises publiques			
7830000	Produit de la privatisation des entreprises publiques			
7840000	Récupérations des fonds détournés et malversations			
7850000	Reliquat frais de mission et provision			
7860000	Remboursement indûment perçu			
7870000	AMISOM			
7880000	Autres			
7942922	Taxe additionnelle anti-pollution des véhicules usagés	-	-	-

